

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2014**

Session ordinaire du conseil d'établissement des écoles  
de Preissac et Sainte-Gertrude tenue à l'école Sainte-Gertrude, le quatorze janvier  
deux mille quatorze à dix-neuf heures.

**PRÉSENCES**

M<sup>mes</sup> Caroline Demers  
Jennifer Croteau  
Josée Larouche  
Julie Morin  
Julie Vézeau Boutin  
Mélanie Desjardins  
Mélanie Marcil  
Monia Ménard  
Tania Blouin  
Isabelle Côté  
Véronique Magny  
Chantal Massicotte

MM. André Bilodeau  
Michel Picard  
Philippe Larchevêque

Autre parent présent : Julie Frappier

**OUVERTURE DE LA  
SÉANCE, SALUTATIONS  
ET PRÉSENCES**

Mot de bienvenue de la présidente.

**LECTURE ET ADOPTION  
DE L'ORDRE DU JOUR**

**CE-0650-14** IL EST RÉSOLU sur proposition de  
Madame Caroline Demers,  
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que  
présenté.

QUE la présidente soit et est autorisée à modifier l'ordre de  
présentation des dossiers.

**ADOPTÉE.**

**ADOPTION DU PROCÈS-  
VERBAL DE LA RÉUNION  
RÉGULIÈRE DU 12  
NOVEMBRE 2013**

Monsieur Picard en fait la lecture.

**CE-0651-14** IL EST RÉSOLU sur proposition de  
Madame Isabelle Côté,  
QUE le procès-verbal du 12 novembre 2013 soit adopté tel  
que rédigé.

**ADOPTÉE.**



**INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune

**INFORMATION - CORRESPONDANCE**

Expo sciences : inscription jusqu'au 14 février.

**ASPECTS GÉNÉRAUX :  
RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS**

Le directeur fait le compte rendu reçu de la représentante du conseil de l'école Sainte-Thérèse.

**SUIVI OPP**

Le dîner et les cadeaux ont été appréciés par les écoliers et le personnel. Un spectacle a été présenté et des cadeaux (gourdes) ont été distribués aux enfants.

**SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 12 NOVEMBRE 2013**

Devoirs et leçons :  
Monsieur Picard fait le résumé des discussions dans les deux écoles.

Quelques changements ont eu lieu mais si des changements majeurs sont nécessaires ils seront regardés en début d'année scolaire l'an prochain.

Certains donnent un échéancier et les jeunes peuvent orchestrer leur horaire de devoirs et leçons avec leurs parents. La lecture demeure aussi un incontournable pour la réussite. Certains professeurs utilisent aussi les 5 au quotidien, donc une partie des devoirs se fait déjà à l'école.

Pour les pertes de temps, les travaux sont envoyés à la maison pour aussi indiquer aux parents le travail non suffisant de l'enfant à l'école.

Selon madame Magny, qui a vérifié avec une de ses amies qui travaille dans une école où il n'y a plus de devoirs, il semblerait que les enfants qui n'ont pas eu de devoirs et leçons à la maison s'en sortent aussi bien au secondaire que ceux qui en ont eu.

Ce sujet sera repris en début d'année 2014-2015.

**SERVICES ÉDUCATIFS :**

**PRÉVISION BUDGÉTAIRES 2013-2014**

M. Picard explique brièvement les postes budgétaires ainsi que les montants alloués. Ceux du budget de l'école et ceux du service de garde.

**ORGANISATION SCOLAIRE 2014-2015**

Monsieur Picard présente un Power point pour expliquer les raisons qui militent en faveur d'échanges entre les écoles. Les objectifs poursuivis ainsi que les avantages et désavantages. Il donne certaines informations concernant le transport et la formation de groupes ainsi que leur répartition.

Les membres du conseil d'établissement recommandent qu'une rencontre générale soit tenue pour expliquer le tout et répondre aux questions des parents. Monsieur Picard confirme que ce sera la prochaine étape. Il serait important que les membres du conseil soient présents à cette rencontre.

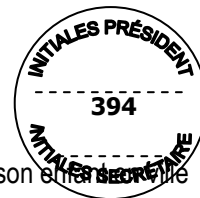
**RÈGLES DE CONDUITE (INFORMATION)**

À la prochaine rencontre du conseil en mars, il sera question des règles de conduite. Monsieur Michel demande de relire les règles et de voir quels sont les changements à y apporter.

**SERVICE DE GARDE ET SEMAINE DE RELÂCHE**

Monsieur Michel explique le fonctionnement.

Si les services ne sont pas rentables (autour de 12 enfants inscrits) le service de cette école sera fermé.



## APPROBATION DES ACTIVITÉS ET DES CHANGEMENTS À L'HORAIRE

Par contre, le parent qui a besoin de ce service, pourra inscrire son enfant au service ouvert comme client sporadique.

Il est aussi possible d'inscrire un enfant qui ne fait pas partie régulièrement du service pour cette semaine.

### **Sainte-Gertrude :**

14 février départ à 11 h pour camp Dudemaine.

L'activité 5 épices sera devancée au 12 février.

### **Preissac :**

18 février : Olympiades – 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> périodes - 12h45 à 14h30

27 février : 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> camp Dudemaine

28 février : pêche sur la glace – à confirmer.

9 juin : sortie au lac Joanes pour toute l'école

**CE-0652-14** IL EST RÉSOLU sur proposition de  
Madame Julie Morin

QUE les changements à l'horaire soient acceptés.

**APPROUVÉE.**

## RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Activité de financement :

Vente de pizza (école de Sainte-Gertrude)

Un projet pour levée de fonds par pré vente.

**CE-0653-14** IL EST RÉSOLU sur proposition de  
Madame Mélanie Desjardins

QUE la levée de fonds soit acceptée.

**APPROUVÉE.**

## AUTRES SUJETS

Demande d'utilisation d'un local à Preissac

La municipalité aimerait utiliser le gymnase 4 x 1 heure par semaine avec madame Inkell qui travaille avec les jeunes du secteur. Pas de changement pour les critères.

**CE-0654-14** IL EST RÉSOLU sur proposition de  
Madame Jennifer Croteau

QUE la demande soit acceptée avec les mêmes critères.

**APPROUVÉE.**

## DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Prochaine rencontre aura lieu le mardi 18 mars à Sainte-Gertrude à 19 h.

## ÉVALUATION ET CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

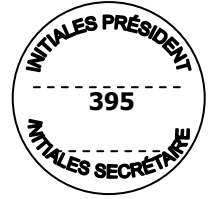
Le directeur annonce que c'était son dernier conseil avec ce secteur. Il remercie les membres du conseil d'établissement pour leur engagement envers le mieux-être des services dans les deux pavillons pendant ces cinq dernières années.

Il dit qu'il serait heureux d'y voir évoluer ses enfants dans l'une ou l'autre des bâtisses car la qualité des intervenants qui y travaillent est excellente.

Il souhaite bonne continuité au groupe car leur rôle est essentiel pour le maintien des services de qualité et le climat de travail harmonieux entre parents et membres du personnel.

Madame Josée Larouche souligne l'implication du directeur qui n'a pas manqué de rencontres pendant toute ces années et qui a contribué à l'amélioration des milieux.

**CE-0655-14** IL EST RÉSOLU sur proposition de



Madame Tania Blouin,  
QUE l'assemblée soit levée.

**ADOPTÉE.**

\_\_\_\_\_  
Mélanie Marcil, présidente

\_\_\_\_\_  
André Bilodeau, secrétaire